

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Professeur Samuel Limat réélu à la présidence de la CME du CHU de Besançon

La nouvelle Commission médicale d'établissement du CHU de Besançon, réunie le 22 juin 2021, a réélu le Professeur Samuel Limat à la présidence de la CME et le Docteur Helder Gil à la vice-présidence, pour une durée de quatre ans.

Professeur des universités, praticien hospitalier des disciplines pharmaceutiques, en pharmacie clinique et thérapeutique, le Pr Limat entame son deuxième mandat à la tête de la CME du CHU de Besançon. Il est également président de la Conférence Nationale des Pharmaciens de CHU depuis 2012.

Samuel Limat souhaite continuer à porter les valeurs fortes du CHU et affiche sa détermination à maintenir le même niveau d'engagement au bénéfice de notre hôpital. Considérant que la CME est un rouage essentiel au bon fonctionnement de l'établissement, au-delà de ses missions « régaliennes », avec un rôle de fluidité et d'équilibre interne, Samuel Limat a indiqué que « *le CHU de Besançon a la chance d'avoir un corps médical très soudé et c'est une force à laquelle le Président reste extrêmement attentif* ».

Résolument tourné vers un avenir ambitieux et dynamique pour l'hôpital bisontin, le président de la CME a indiqué que « *les quatre années à venir seront déterminantes, espérant laisser derrière nous une crise sanitaire qui a été effroyable (la Franche-Comté a été durement touchée à chacune des trois vagues), pour retrouver enfin le fil de nos projets, sans oublier d'en tirer des leçons* ».

Concernant les priorités du CHU de Besançon, le Pr Limat entend présenter avec la CME le nouveau projet médical d'établissement d'ici la fin de l'année et en animer la conduite avec des défis majeurs :

- Finaliser le regroupement de toutes les disciplines sur un seul site ;
- Renforcer l'attractivité médicale et le rôle de recours du CHU ;
- Accompagner le développement de la médecine personnalisée ;
- Construire de nouveaux parcours très innovants (conventionnels et ambulatoire, en médecine et en chirurgie) ;
- S'adapter aux nouveaux métiers et parcours de formation ;
- Franchir un cap supplémentaire pour développer la recherche et l'innovation.

La mise en place de la Commission médicale de groupement du Groupement hospitalier de territoire Centre Franche-Comté, constituera la seconde priorité de la CME du CHU de Besançon, établissement support du GHT-CFC, avec pour objectif de porter un projet médical partagé attractif et performant sur le territoire pour consolider et développer l'offre de soins publique.

La Commission médicale d'établissement

Instance consultative de la gestion interne de l'établissement, la CME a notamment pour rôle d'élaborer et proposer le projet médical d'établissement, partie intégrante du projet d'établissement en cohérence également avec le projet médical partagé du Groupement hospitalier de territoire.

Contact presse

Valérie Lagier – Tél. 03 81 21 86 61 – vlagier@chu-besancon.fr